



Procès-verbal de la Commission du personnel de l'UNIL (CoPers)

Séance no 5 Mardi 12 septembre 2007, 09h30 à 12h15, la salle 107 au Château de Dorigny

Procès-verbal Paul Majcherczyk

Présents

Mmes Nathalie Chèvre
 Chantal Piot-Ziegler

MM. Roberto Baranzini
 Sandro Bertelli
 Juan-Manuel Blanco
 François Dufresne
 Emmanuel Fernandes
 Pierre Goloubinoff
 Paul Majcherczyk
 Patrick Michaux

Invités

Mmes Françoise Méan
 Madame Brigitte Serres

M. Marc De Perrot

Excusés

Mme Patrizia Ponti
M. Jean-Michel Adam

Ordre du jour :

Acceptation de l'ordre du jour

1. Présentation du Réseau DialogUNIL par Madame Françoise Méan, médiatrice indépendante et Monsieur Marc De Perrot, secrétaire général de l'UNIL
2. Discussion commune avec nos invitées sur la question de l'accompagnement.

Petite pause. Reprise à 11:15

3. Information concernant la procédure de consultation sur le projet DECFO par Madame Brigitte Serres, Responsable du Service des Ressources Humaines de l'UNIL
4. Acceptation du procès-verbal de la séance du 20 juin
5. Communications du Bureau:
 - Contacts avec les associations professionnelles
 - Publications des documents de la CoPers
6. Divers

Bureau de la CoPers



Acceptation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté avec ajout d'un divers (utilisation des téléphones de l'UNIL pour des appels privés).

1. Présentation du Réseau DialogUNIL par Madame Françoise Méan, médiatrice indépendante et Monsieur Marc De Perrot, secrétaire général de l'UNIL

Le Réseau DialogUNIL est résumé dans le fichier PDF en annexe. Mme Méan propose que les membres de CoPers puissent suivre la même formation de médiation que les membres du réseau DialogUNIL.

2. Discussion commune avec nos invitées sur la question de l'accompagnement.

Le rôle de la CoPers reste problématique en ce qui concerne l'accompagnement. D'un côté, le réseau DialogUNIL semble remplir cette dernière fonction largement. D'un autre côté, la CoPers a la possibilité d'avoir un contact privilégié avec la Direction grâce à son statut légal et donc peut intervenir dans le cas où le DialogUNIL ne veut pas ou ne peut pas intervenir. M Baranzini propose que le rôle d'accompagnement reste avec DialogUNIL et que la CoPers centralise les problèmes majeurs.

Le président remercie M De Perrot qui quitte la séance.

Madame Serres rejoint la réunion.

3. Information concernant la procédure de consultation sur le projet DECFO par Madame Brigitte Serres, Responsable du Service des Ressources Humaines de l'UNIL

Madame Serres résume l'avancement du projet qui concerne toutes le personnel de l'Etat de Vaud sauf les enseignantes Universitaires. Il existe pour chaque corps de métiers un représentant syndical qui assiste aux négociations sur le projet DECFO. Les dernières nouvelles concernant l'avancement du projet DECFO se trouvent sur le site <http://www.spevd.ch/>

Le président remercie Mmes Méan et Serres qui quittent la séance.

4. Acceptation du procès-verbal de la séance du 20 juin

Le PV est accepté à l'unanimité.

5. Communications du Bureau:

Contacts avec les associations professionnelles

La commission décide qu'un membre ordinaire et un membre du Bureau de chaque corps prennent contact avec leur association de corps pour présenter les objectifs de la CoPers. Un retour est prévu pour la prochaine séance

Publications des documents de la CoPers

La commission accepte que l'ordre du jour soit publié sur le site de la CoPers deux jours après son envoi aux membres. La date de la prochaine réunion y est aussi publiée dans la rubrique « news ». Le procès-verbal est publié immédiatement après son acceptation.

Le président est chargé d'organiser la visibilité de la CoPers sur le site de l'Unil. En particulier, il

doit veiller à ce que l'indépendance de la CoPers par rapport à la Direction se traduise par un emplacement judicieux des liens.

6. Divers

La CoPers a aussi discuté de la récente décision de la Direction de ne plus autoriser les appels privés à l'exception de ceux urgents. Tout en comprenant les raisons invoquées par la Direction, la CoPers se demande si une méthode automatisée de comptabilisation (comme celle en fonction au CHUV ou alors en exploitant le campus card) ne pourrait pas sauvegarder la possibilité pour les employés de passer des appels privés confidentiels. Le Président écrira un courriel informel dans ce sens à la Direction.

**La prochaine séance de la CoPers aura lieu le
lundi 3 décembre 2007, à 14h00, à la salle Herbette, Unicentre**

La séance est levée à 12 :25.